

Statistiques

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 926

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Compte de production 85

(ga) L'Office fédéral de la statistique établit pour la Suisse un compte de production à intervalles de dix ans, rythme du recensement des entreprises et du relevé des données comptables qui fournissent les informations indispensables à son élaboration.

Ce compte est une partie importante de la comptabilité nationale, puisqu'il présente, entre autres, une décomposition du produit intérieur brut en fonction de la valeur ajoutée¹ des diverses branches d'activité. La contribution de chaque branche à l'activité économique du pays est ainsi clairement mise en évidence. Le tableau ci-dessous contient, en parallèle, les résultats pour 1975 et 1985 et fait clairement apparaître le bond réalisé en dix ans par les institutions financières. Les données étant à prix courants, elles reflètent à la fois une évolution réelle et une évolution due aux changements de prix, l'état actuel de la statistique en Suisse ne permettant malheureusement pas de dissocier ces influences au niveau des branches d'activité.

Le compte de production présente également, pour chaque branche d'activité, la valeur ajoutée par personne occupée, la répartition des personnes occupées par branche étant fournie par le recensement des entreprises. Pour 1985, on constate que cette valeur se situe entre 23'000 francs dans les services domestiques et 331'000 francs dans l'industrie du tabac, la moyenne pour l'ensemble des activités étant de 71'000 francs. Bien que des comparaisons directes avec 1975 soient difficiles en raison de changements intervenus dans la nomenclature entre ces deux dates, un graphique publié par l'Office fédéral de la statistique, intégrant ces modifications, permet de saisir quelques évolutions. Il apparaît ainsi que la valeur ajoutée par personne occupée a le moins augmenté dans les industries du bois et du

meuble, alors que l'augmentation maximale s'observe pour l'horlogerie, les banques et les sociétés financières. Gardons-nous cependant d'interpréter ces résultats en termes de productivité du travail car, comme nous l'avons déjà fait remarquer, les résultats de 1985 incluent aussi l'évolution due aux changements de prix. Au niveau global cependant la variation de la productivité du travail² peut être appréhendée. En effet, en transformant les 71'000 francs de valeur ajoutée moyenne par personne occupée en francs 1975, on obtient 50'700 francs. Or on sait qu'en 1975, la valeur ajoutée moyenne par personne occupée était de 46'500 francs. On constate ainsi une amélioration de la productivité du travail de 9% sur dix ans, ce qui est faible étant donné les capacités productives de la Suisse. Un calcul par branche n'est hélas pas possible.

Le compte de production apporte encore d'autres informations relatives à l'économie suisse, comme par exemple:

- La part de la valeur ajoutée dans la production totale de chaque branche. Elle va d'un minimum de 20% pour l'industrie alimentaire à un maximum de

81% pour les banques et les institutions financières.

- La part des salaires et des contributions sociales dans la valeur ajoutée de chaque branche qui varie de 14,8% dans l'agriculture à 101,6% pour les chemins de fer (ce résultat supérieur à 100 s'explique en raison des subventions qui sont incluses de façon négative dans la valeur ajoutée).

Le compte de production est donc, comme ces quelques exemples le montrent, un instrument indispensable à une meilleure connaissance du fonctionnement et des transformations de l'économie suisse. Il mérite beaucoup mieux que de n'apparaître que tous les dix ans dans la comptabilité nationale: sa mise sur pied annuelle à prix courants et à prix constants ne serait que justice. ■

Voir aussi: *Compte de production de la Suisse pour 1985, résultats provisoires, La Vie économique* 10/88.

¹ La valeur ajoutée est égale à la valeur de la production moins la consommation de biens et services fournis par l'extérieur, elle se décompose en salaires et contributions sociales, impôts indirects nets de subventions, amortissements, revenu net d'exploitation.

² La productivité du travail ne traduit pas l'effort des personnes occupées; elle dépendant en effet aussi de l'outil de production mis à leur disposition.

Valeur ajoutée par branche d'activité

	1975		1985	
	en millions de francs	en % du PIB	en millions de francs	en % du PIB
Entreprises non financières	6'485	5.1	8'180	4.0
— Agriculture	56'945	44.8	80'973	39.7
— Services	55'275	43.5	91'118	44.7
	118'705	93.4	180'271	88.4
Institutions financières	8'405	6.6	23'659	11.6
	127'110	100.0	203'930	100.0
Corrections*	- 3'860		- 6'700	
Total après corrections	123'250	87.9	197'230	86.5
Administration publiques, assurances sociales, institutions privées sans but lucratif et services domestiques	16'905	12.1	30'720	13.5
Produit intérieur brut (PIB)	140'155	100.0	227'950	100.0

*Ces corrections concernent la valeur de la production imputée des services bancaires (-10'400 en 1985) et les taxes à l'importation (+3'700 en 1985).